

**Financement de la formation**

Participation financière (hors frais de repas à la charge des participants) :  
N'hésitez pas à nous contacter afin d'obtenir un devis

- Stagiaire ressortissants VIVEA (possibilité d'acceptation du financement par VIVEA))
- Pour les non-ressortissants VIVEA (pour les salariés agricoles : contactez OCAPAT

**Tarif :**

Nous contacter

**Durée**

- 7h00

**Objectifs de la formation**

- Avoir une vue d'ensemble de l'histoire de la PAC
- Maîtriser la réglementation PAC
- Savoir conseiller un agriculteur lors de sa déclaration PAC

**Pré-requis nécessaires pour participer à la formation et public**

- Public : Animateurs et collaborateurs du réseau FNSEA.
- Pré requis : amener son ordinateur portable (fourni si besoin par le formateur).

**Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation**

- Modalités d'accès : nous contacter
- Lieu : FNSEA 11 rue de la Baume 75008 Paris
- Dates : session proposée sur le mois de mars.
- Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

**Moyens pédagogiques et techniques**

- Outils pédagogiques : diaporama (cours théoriques), échanges avec les stagiaires et exemples concrets.
- Matériel : ordinateur portable, paperboard.
- Moyens d'encadrement : chargé(e) d'études économiques à la FNSEA, chargé(e) de mission à la FNSEA CVL et responsable du service RH FNSEA

**Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation**

- Evaluation des capacités acquises par chaque stagiaire : exercice d'application en binôme et questionnaire individuel d'évaluation en fin de formation.
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

**Taux de satisfaction : 8,5 /10**

**Contact**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :  
Mme Sandra SIRANDRE, secrétaire assistante  
mail : [sandra.sirandre@reseaufnsea.fr](mailto:sandra.sirandre@reseaufnsea.fr)  
Tel : 03 80 48 43 31  
Site : <https://frseabfc.fr>

**Accessibilité aux personnes handicapées**

Si vous êtes en situation de handicap (mobilité, surdité...), merci de nous en informer afin que nous puissions adapter l'organisation, les outils et la pédagogie de la formation. Au cas où nous ne serions pas en capacité de mettre en place la formation, nous pourrions vous accompagner en vous orientant vers un partenaire spécialisé  
Site MSA - Reconnaissance du handicap  
<https://www.agefiph.fr/bourgogne-franche-comte>

**Organisme de formation**

FRSEA Bourgogne-Franche-Comté \_ N° d'activité 43250256425  
1 rue des Coulots - 21110 BRETENIÈRE  
Tél : 03 80 48 43 31 - Fax : 03 80 48 43 32 SIRET : 44237582000028 - APE : 9412 Z